



Comité consultatif national

Jeudi 12 février 2026, de 13 h à 15 h (HE); virtuel

Présences

Comité consultatif national

Nadine Gudz
Nicole Jankovic
Jane Lister
Carol Moen
Laurie J. Danielson
Alexandre Warin
Jacob Westfall
Richard Janda
Nadine Blaney

Autres participants

Kara Edwards, ACIC
Jeff Stevens, ACIC
Gabrielle Pearce, ACIC
Greg Moffat, ACIC
Shawna Bruce (animatrice)
Joanne Martineau, invitée
Kris Lee, invitée
Marko Saban, invité
Bernard West, invité
Emily Fattore, membre du conseil
d'administration de l'ACIC
Michel Brassard, membre du conseil
d'administration de l'ACIC



Mot de bienvenue et allocution d'ouverture

Shawna Bruce ouvre la première réunion du Comité consultatif national de 2026 et souhaite la bienvenue aux membres. Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé tel que présenté. Shawna présente ensuite l'ordre du jour de la séance et invite les participantes et participants à proposer des ajouts ou des modifications. Aucun changement n'est suggéré et l'ordre du jour est adopté dans sa version distribuée.

Shawna présente Alexandre Warin, qui revient sur son parcours professionnel et parle de son intérêt pour le développement durable, plus particulièrement des liens entre celui-ci et la gestion industrielle.

Moment de réflexion sur les peuples autochtones

Shawna Bruce présente Joanne Martineau, responsable des relations avec les communautés autochtones chez Inter Pipeline (IPL). Joanne explique qu'elle est membre d'une Première Nation signataire d'un traité, qu'elle vit au sein d'une communauté autochtone et qu'elle est ingénieure en mécanique. Elle indique que l'approche d'IPL en matière de relations avec les communautés autochtones repose sur quatre piliers : la consultation, les communautés, les occasions et les personnes. Ces piliers s'inscrivent dans les orientations d'affaires et les priorités stratégiques de l'entreprise. Dans le cadre de ses fonctions, elle visite une quarantaine de communautés partout en Alberta afin d'entretenir un dialogue direct et de bâtir des relations durables.

Joanne présente le projet d'entrepôt Alexander Valve comme un exemple concret de partenariat. Lors d'une visite à la Première Nation d'Alexander, IPL a constaté qu'un entrepôt communautaire disposait d'espace disponible, alors que l'entreprise devait accroître sa capacité d'entreposage. Grâce au dialogue et à la collaboration, le projet a été réalisé de façon à créer des occasions d'emploi dans la communauté tout en répondant aux besoins opérationnels d'IPL.

Joanne souligne que l'établissement de partenariats durables repose d'abord sur une écoute attentive des priorités de la communauté et sur l'identification d'occasions qui répondent à ces besoins. Les diapositives de la présentation seront transmises au Comité consultatif national, et les membres pourront faire parvenir leurs questions à Shawna pour assurer le suivi.

Capsule Gestion responsable^{MD}

Emily Fattore présente un cas lié à Gestion responsable portant sur un incident survenu à l'usine ERCO de Buckingham, au Québec. Une fuite provenant d'un échangeur de chaleur défectueux a entraîné le rejet d'une substance toxique dans la rivière.

À ce moment-là, les autorités québécoises avaient été avisées, en supposant qu'elles transmettraient ensuite l'information à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), comme cela se fait dans d'autres administrations. Or, ce n'est pas la pratique au Québec et, en raison du délai dans la transmission de l'information aux autorités fédérales, des poursuites ont été intentées.

Emily présente les mesures mises en place par ERCO. Il y a l'arrêt des activités, la tenue d'une enquête approfondie, la modification de la conception des équipements afin de recirculer les effluents à l'intérieur même des installations, et ainsi d'éliminer les rejets autorisés dans la rivière, le renforcement des pratiques de gestion de l'usine ainsi qu'une formation accrue des employés sur les obligations de signalement et de déclaration en matière d'environnement.

Les médias ont associé ce rejet à une mortalité importante de poissons en aval, bien qu'il ait été établi dès le début de l'incident qu'une autre installation en était responsable. La procédure judiciaire s'est conclue en janvier 2026.

Le président d'ERCO a pris l'initiative de communiquer avec l'ACIC à ce sujet. ERCO a réaffirmé son engagement envers la responsabilité environnementale, l'amélioration continue et le partage des enseignements tirés de cette situation. Une autre leçon retenue concerne l'intérêt d'effectuer quotidiennement les analyses requises, au-delà des exigences réglementaires, ce qui aurait pu permettre de détecter le problème plus rapidement.

Au cours des échanges, Nadine Gudz demande comment le Comité consultatif national peut contribuer de la manière la plus utile et si cette situation représente une occasion de renforcer les activités de sensibilisation ou de mobilisation. Il est mentionné que la procédure judiciaire, notamment l'intervention des avocats et les répercussions liées aux communications dans les médias, a contribué à prolonger les délais. L'entreprise a finalement plaidé coupable le 6 janvier 2026, ce qui a mis fin au dossier judiciaire. Cette présentation visait à démontrer l'engagement soutenu de l'organisation envers le programme Gestion responsable et à faire connaître les principaux enseignements tirés de l'expérience, notamment en matière de protocoles de signalement et de communication.

Jane Lister pose des questions au sujet des mécanismes de surveillance et cherche à comprendre pourquoi le problème n'a pas été détecté plus tôt. Il est rappelé qu'à l'époque,

des analyses quotidiennes n'étaient pas exigées; toutefois, les mesures de surveillance ont depuis été renforcées et aucun rejet n'est désormais effectué dans la rivière. Les membres sont invités à transmettre leurs questions additionnelles à Shawna.

Mot du président

Dans son mot d'ouverture, le président remercie Joanne et Emily pour leur contribution ainsi que pour avoir mis en lumière l'importance du programme Gestion responsable et de la mobilisation des communautés.

Le commerce demeure un enjeu important qui influence le secteur manufacturier et les cadres réglementaires. Il est souligné qu'il est essentiel que l'ACIC définisse clairement sa valeur ajoutée et préserve sa crédibilité dans la promotion du programme Gestion responsable. Parmi les récentes et futures activités de représentation, on compte un atelier à Mexico au début de janvier, des rencontres à Ottawa à la fin avril, et un événement dédié aux représentations à Washington à la fin mai ou au début juin. Greg présente également la position de l'ACIC et ses communications publiques concernant la récente décision de la Cour d'appel liée à l'ajout de tous les articles en plastique manufacturés à l'annexe 1 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

Le 40^e anniversaire du Comité consultatif national est souligné comme une étape importante, mettant en valeur le rôle déterminant que ce groupe joue depuis de nombreuses années dans le renforcement du programme Gestion responsable au Canada grâce à ses conseils éclairés et à son esprit critique.

Richard Janda soulève la question du positionnement de l'ACIC dans les discussions entourant les plastiques par rapport à l'American Chemistry Council (ACC). En réponse, il est indiqué que les répercussions demeurent limitées pour le moment. Ce sujet pourrait faire l'objet d'échanges supplémentaires lors de la réunion en personne du Comité consultatif national prévue en octobre 2026.

Conjoncture économique du secteur – Perspectives pour 2026

Dave Cherniak présente un aperçu de la conjoncture économique sous le thème « Perspectives pour 2026 et bilan de 2025 : l'incertitude ». Malgré l'optimisme qui prévalait au début de 2025, les expéditions ont diminué de 8 % et les exportations de 12 %. Bien que les volumes de produits chimiques et de résines soient demeurés relativement stables, les prix ont connu un recul marqué dans l'ensemble des sous-secteurs et sur les marchés mondiaux. Les incertitudes commerciales, notamment celles liées aux droits de douane, continuent d'influencer l'environnement d'affaires.

Pour 2026, quatre grands enjeux se dégagent : la poursuite du ralentissement de la croissance dans les secteurs en aval sous l'effet des taux d'intérêt; la surcapacité mondiale et la pression sur les marges, particulièrement en Europe et en Chine; l'incertitude persistante entourant les politiques commerciales, qui touche les marchés des plastiques; ainsi que l'intensification de la concurrence pour attirer les investissements, alors que plusieurs pays cherchent à renforcer leurs chaînes d'approvisionnement et à adapter leurs cadres réglementaires. Les prévisions indiquent une hausse de 2 à 3 % de la valeur des expéditions, une croissance de 0 à 2 % des volumes de production, une augmentation de 1 à 3 % des exportations, sous réserve qu'aucune nouvelle perturbation commerciale ne survienne, ainsi qu'une progression de 1 à 2 % des expéditions de matières plastiques.

Les enjeux liés aux politiques fédérales sont également abordés, notamment certaines mesures prévues au budget de 2025, comme l'amortissement accéléré, la bonification des crédits d'impôt à l'investissement et les ajustements apportés aux mesures fiscales visant la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE). Il est également souligné qu'un examen du régime de tarification du carbone applicable au secteur industriel demeure essentiel pour maintenir sa compétitivité.

Activités de sensibilisation – Intégration du programme Gestion responsable au cours de synthèse en conception d'installations de l'Université de Toronto

Kara présente Kris Lee, le Dr Marko Saban et le Dr Bernard West, invités à discuter de l'intégration du programme Gestion responsable au cours de conception d'installations en génie chimique de l'Université de Toronto. Kara souligne la portée importante de leurs interventions et les remercie de leur collaboration.

Marko présente la structure du cours, qui comprend environ 18 à 20 projets par année réalisés en collaboration avec des clients du secteur. Ce cours de 12 semaines bénéficie du soutien d'auxiliaires d'enseignement et de spécialistes de divers domaines. Il est aussi associé à un site Web public présentant les projets réalisés. Le programme Gestion responsable a été intégré au cours afin de promouvoir l'éthique en ingénierie et l'équité, deux compétences clés que l'établissement cherche à développer chez ses étudiantes et étudiants pour les préparer aux exigences de la pratique professionnelle, notamment à l'examen national sur l'exercice de la profession.

En 2024, auprès d'un groupe de 98 étudiantes et étudiants, le programme Gestion responsable a été présenté au moyen de séances d'introduction, d'ateliers et de discussions en équipe, le tout appuyé par une évaluation officielle. En 2025, auprès d'un groupe de 125 étudiantes et étudiants, l'approche a été adaptée afin d'en faciliter le

déploiement à plus grande échelle : les entretiens individuels ont été remplacés par des présentations d'équipe sur Gestion responsable, et les critères d'évaluation ont été précisés. Les étudiantes et étudiants devaient démontrer comment les principes de Gestion responsable avaient été intégrés à leurs projets et passer un examen structuré sur le sujet. Des exemples de travaux et de témoignages étudiants sont présentés, notamment ceux d'une équipe qui a organisé une visite d'usine et fourni une documentation détaillée à l'appui.

Au cours de la discussion, Jane Lister informe qu'elle souhaite réfléchir à la forme que pourrait prendre ce rapport. Il est indiqué que les rapports sont généralement rendus accessibles une fois leur rédaction terminée, le suivi étant assuré séparément. Alexandre Warin soulève également des questions au sujet de la rétroaction du secteur et de la possibilité d'élargir l'approche, et manifeste son intérêt pour un échange plus approfondi sur les initiatives connexes au Québec.

En conclusion, l'accent est mis sur l'importance d'intégrer les perspectives de l'industrie et des communautés à la formation sur Gestion responsable, ainsi que d'examiner comment les principes du programme pourraient être intégrés plus largement aux programmes d'études en ingénierie. Il est également souligné qu'il serait pertinent de faire intervenir en classe des représentantes et représentants du milieu professionnel et des communautés locales, et de les amener à collaborer avec l'équipe pédagogique pour intégrer cette approche au cursus.

Faits saillants des initiatives récentes liées à Gestion responsable et enjeux à venir

Kara Edwards présente un aperçu des plus récentes initiatives menées dans le cadre du programme Gestion responsable. Le 31 décembre 2025, l'ACIC a officiellement mis fin à son programme de vérification de Gestion responsable, en place depuis de nombreuses années. Les vérifications réalisées chez Procor et Methanex ont marqué la conclusion de ce programme qui, depuis 1993, a contribué à accroître la transparence et à renforcer la confiance du public. Depuis le 1^{er} janvier 2026, les membres et les partenaires ont adopté la certification selon les normes RCMS^{MD} ou RC14001^{MD} comme unique moyen de répondre aux exigences d'assurance liées à Gestion responsable. Les lignes directrices destinées aux auditeurs sont maintenant publiées et le premier webinaire destiné aux membres est prévu le 10 mars 2026.

Des travaux sont en cours avec Distribution responsable Canada afin de mettre à jour l'entente de partenariat pour soutenir le déploiement de Gestion responsable dans l'ensemble de la chaîne de valeur, clarifier les attentes liées aux programmes TRANSCAER

et TEAP III et actualiser le cadre du Conseil des partenaires, notamment par l'ajout d'une référence à l'Opération Balayage.

Le protocole d'entente conclu avec l'ACC afin de renforcer la collaboration transfrontalière et d'harmoniser la certification Gestion responsable au sein de l'industrie chimique a été signé le 10 février 2026. Des webinaires destinés aux membres sont prévus au début du mois de mars.

Le 40^e anniversaire du Comité consultatif national est reconnu comme un jalon important et comme l'une des grandes priorités de l'année.

Bilan de fin d'année 2025 du Comité consultatif national et 40^e anniversaire

Les résultats du sondage d'évaluation de fin d'année 2025 seront communiqués, accompagnés des principaux thèmes qui mériteraient d'être approfondis. Une récente rencontre avec la directrice des communications de l'ACIC a porté sur la préparation de contenus et d'un plan de célébration du 40^e anniversaire du Comité consultatif national, afin d'y intégrer les réflexions et les perspectives des membres. D'autres renseignements seront transmis afin d'inviter les membres à contribuer à cette démarche.

Discussion : perspectives du milieu universitaire et du public

Au cours de la table ronde, les membres échangent leurs points de vue et discutent d'enjeux émergents.

Nicole Jankovic mentionne qu'elle apprécie les occasions de réseautage offertes par le Comité consultatif national et exprime le souhait de participer à au moins un événement sectoriel majeur chaque année.

Nadine Gudz met en évidence l'importance du leadership et de la résilience climatique et suggère que les enjeux liés au climat soient davantage intégrés au programme Gestion responsable ainsi qu'aux discussions plus larges du secteur de la chimie. Elle insiste également sur l'importance de la narration et de la mobilisation des parties prenantes, et mettra à la disposition du groupe un récent webinaire auquel elle a participé avec Shawna.

Jane Lister aborde deux thèmes : l'ancrage et l'orientation concernant le traité international sur les plastiques, ainsi que l'importance de la clarté et des échanges sur les microplastiques, en particulier les améliorations potentielles de l'étiquetage. Il est proposé d'inviter des représentantes et représentants du secteur des plastiques à intervenir lors d'une prochaine réunion.

Jacob Westfall parle de sa participation aux réunions régionales du programme Gestion responsable ainsi que du partage des constats issus des audits entre les entreprises membres. Il observe une certaine réticence dans le secteur à échanger de l'information et se demande s'il existe un écart entre les perceptions. Il est mentionné que la communication pourrait être améliorée par la diffusion des résultats des audits et que d'autres moyens de communication électronique pourraient faciliter la coordination.

Richard Janda exprime des préoccupations quant à la perception du public concernant la participation du secteur chimique aux discussions entourant le traité mondial sur les plastiques, notamment en lien avec les activités de représentation. Tout en reconnaissant que l'ACIC a adopté une approche constructive, il souligne l'importance de tenir compte des enjeux de réputation.

Alexandre Warin demande quelle est la position de l'ACIC au sujet des révisions du régime de tarification du carbone et des mesures liées à l'amortissement accéléré, soulignant que, dans certaines régions, la participation peut être perçue comme incohérente. Il insiste sur l'importance d'une communication claire au sujet de ces mesures en constante évolution. Il souligne également que la prochaine compétition québécoise de génie chimique, prévue à la fin du mois de mars, représente une occasion de participation et que Kara communiquera avec Adam afin d'explorer cette possibilité.

Suivi et prochaines étapes

- Transmettre aux membres du Comité consultatif national l'ensemble des présentations de la réunion.
- Communiquer les résultats du sondage d'évaluation de fin d'année 2025 en mettant en lumière les principaux thèmes à approfondir.
- Diffuser de l'information sur les activités prévues dans le cadre du 40^e anniversaire du Comité consultatif national et inviter les membres à y contribuer.
- **Jane Lister** communiquera directement avec Marko au sujet des rapports de projet associés aux cours.
- **Nadine Gudz** transmettra à Shawna la documentation du webinaire sur le climat.
- Évaluer la possibilité d'inviter des représentantes et représentants du secteur des plastiques à intervenir lors d'une prochaine réunion du Comité consultatif national.
- Examiner les moyens d'améliorer les communications avec les membres du Comité consultatif national concernant la publication des résultats d'audit et leur diffusion.

La séance est suspendue et se poursuit à huis clos.